

MEMBRES CSE SSCT

SANTE SECURITE & CONDITIONS DE TRAVAIL

OBJECTIFS

- ☞ Connaître les missions et le rôle des représentants du personnel
- ☞ Comprendre les enjeux et la démarche de prévention des risques professionnels
- ☞ Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels
- ☞ Être capable de s'insérer dans une démarche constructive de prévention et de conseil dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail

PUBLIC CONCERNE

- ☞ Représentants du personnel
- ☞ Membre du Conseil Social et Economique (CSE) et/ou Membre de la Commission Santé et Sécurité au Travail (CSSCT)

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- ☞ Etudes de cas concrets - Exercices groupes
- ☞ Analyses d'accidents du travail via arbre des causes
- ☞ Analyse de postes via ITAMAMI
- ☞ Les 9 principes de prévention
- ☞ Savoir communiquer auprès des salariés et à l'employeur
- ☞ Mise en place d'un plan d'action
- ☞ Veille juridique

ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

- ☞ Les fondamentaux de la Santé Sécurité au Travail
- ☞ Les enjeux de la prévention
- ☞ La responsabilisée civile et pénale
- ☞ Les instances officielles : CARSAT, DREETS, CSE, Médecine du travail, INRS...
- ☞ La réglementation : la hiérarchisation des lois, le code du travail, les normes et recommandations, ...
- ☞ Le CSE : composition, missions, fonctionnement, moyens d'actions et outils. Droits et devoirs
- ☞ La prévention des risques professionnels
- ☞ Le document unique et le plan d'action annuel
- ☞ Le plan de prévention et le protocole sécurité

METHODES PEDAGOGIQUES

- ☞ Support de cours / Powerpoint
- ☞ Films Avocat Maître Ledoux
- ☞ Méthode active permettant la participation active du stagiaire

MODALITE D'EVALUATION

- ☞ Quiz / KAHOOT
- ☞ Mise en situation et jeux de rôle
- ☞ Evaluation finale, bilan de fin de formation

Durée : 5 jours (mandat initial)

Pré-requis : aucun

En présentiel

Experts, préventeurs, consultants, IPRP, avocats/juristes, ergonomes, interviennent dans votre entreprise sur les problématiques, a priori et a posteriori, en Santé & sécurité au Travail, QV/RPS et RH.

NOS POINTS FORTS :

- ☞ **Formation « sur mesure » adaptée à vos spécificités et vos attentes**
- ☞ **Formation dispensée par une juriste & IPRP habilitée DREETS**
- ☞ **Possibilité d'ajouter un module sur le référent harcèlement sexuel**



Atouts+ Conseil & Formation

PERFORMANCE & PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

contact@atouts-plus.com – www.atouts-plus.com – N° déclaration : 93 83 05116 83
SASU – 819 170 663 au R.C.S. Draguignan – APE : 8559A – SIREN : 819 170 663

VF11102022